



**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE GEMME France DU 27 mai 2016**

Sur convocation de sa Présidente, Béatrice BRENNEUR, le Conseil d'Administration de l'Association Gemme-France s'est réuni le 2016 à 14 H, Cour d'Appel de Paris, 1ère Chambre Civile

Présents : Abder AIT OUALI, Linda BENRAIS, , Bertrand DELCOURT, Jacques DUPLAT, Claude DUVERNOY es qualité Président de la FNCM,, GUERDER Pierre, Christiane GUTIERREZ, ROCCHI Martine, Colette SANT, François STAECHÉLE, Michèle WEIL, Pierre Alain WEIL

Représentés : Stephen BENSIMON, Béatrice BRENNEUR, Jacques COURBOT, Gilbert COUSTEAUX, Jacques DUPLAT, Soleine FALCK –HUNTER, GANANCIA Danièle Bertrand LIMON-DUPARCMEUR.

Excusés : Véronique CATRY, Philippe BERTRAND, Béatrice RIVAIL, Gilles-Robert LOPEZ es qualité Président de la CNPM.

Avec pour ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Actions futures
4. Le renouvellement des administrateurs élus en 2014, Il s'agira de renouveler :

Abder Ait Ouali, Conseiller Prud'hommes
Linda Benrais, Docteur en droit et Médiateur
Alain Fillière, Conseiller Prud'hommes
Pierre Alain Weil, Magistrat honoraire
Patrick Gamiette, Juge Consulaire
Bertrand Delcourt, Avocat et Médiateur

- Implication des administrateurs dans le développement et les actions menées par Gemme-France, et contribution au développement de la médiation, de la conciliation et des modes amiables de règlement des conflits, conformément à l'article 4 de nos statuts.
 - Approbation du règlement intérieur des administrateurs.
5. Modification des statuts, ajout des articles 12 bis concernant la création du Conseil Scientifique.

Article 12 bis

Il est institué un conseil scientifique chargé de rationaliser et d'enrichir les travaux de recherche et les réflexions énumérés par l'article 4 des statuts ainsi que de nourrir le site Internet de l'association.

Le conseil scientifique est composé de membres de l'association ou de personnalités extérieures à l'association dont la contribution est de nature à promouvoir les modes amiables de règlement des différends ou la recherche qui s'y rattache.

Les membres du conseil scientifique au nombre minimum de cinq sont agréés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration désigne le directeur du conseil scientifique choisi parmi les membres de l'association pour un mandat renouvelable de 2 ans et pourvoit à son remplacement en cas de nécessité.

Lors de chaque assemblée générale, le directeur du conseil scientifique rend compte de son activité. Son rapport est accessible sur le site internet de l'association.

Michèle WEIL, Vice-Présidente, en remplacement de Beatrice BRENNEUR, remercie les participants pour leur présence et le quorum étant atteint, aborde les points mis à l'ordre du jour :

Sur présentation du rapport moral : Christiane Gutierrez est invitée par Michèle Weil, à faire la lecture du rapport moral qui reçoit l'approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité.

Puis, le procès verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 2016 , reçoit l'approbation du Conseil d'administration à l'unanimité.

Sur la présentation des comptes : Bertrand Delcourt nous donne l'état des comptes de Gemme-France qui reçoivent l'approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité.

Sur la préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire :

- Le Conseil d'Administration accueille favorablement les postulants présents au Conseil d'Administration, tout en émettant des réserves concernant les postulants absents, la décision finale appartenant à l'assemblée générale.

Il est à nouveau rappelé l'implication des administrateurs, et l'on suggère de définir les critères de leurs implications ;

- Le règlement intérieur des administrateurs est approuvé à l'unanimité. François STAECHÉLE préconise le vote électronique en raison de la dispersion géographique des administrateurs, ainsi que la tenue de conseils d'administration en province.

- Concernant la modification des statuts, et l'ajout des articles 12 bis concernant la création du Conseil Scientifique, il est suggéré de remplacer « Directeur du conseil scientifique » par « Président du conseil scientifique

La séance est levée à 14 H55.

Pour La Présidente,

Michèle WEIL, pour

Béatrice BRENNEUR,

Pour La Secrétaire Générale

Christiane GUTIERREZ pour

Colette SANT,